



## Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 7 avril 2032.

A Maisons-Alfort, le 10/08/2022

DocuSigned by:  
  
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits règlementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	NATTAROSAFE
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	NATTARO LABS AB
	Adresse	MEDICON VILLAGE 22381 LUND SUEDE
Numéro de demande	BC-QE044549-32	
Type de demande	Autorisation nationale d'un produit identique (NA-BBP)	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0064	
Date d'autorisation	Se reporter à la date de signature de la présente décision	
Date d'expiration de l'autorisation	07/04/2032	

#### 1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	NATTARO LABS AB
Adresse du fabricant	MEDICON VILLAGE SE-22381 LUND SUEDE
Emplacement des sites de fabrication	NOLATO LÖVEPAC AB RINGVÄGEN 5 SE-286 73 SKÅNES FAGERHULT SUEDE

#### 1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Dioxyde de silicium (dioxyde de silicium/kieselguhr)
Nom du fabricant	BIOFA GMGH
Adresse du fabricant	RUDOLF-DIESEL-STR. 2, 72525 MÜNSINGEN ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	MINE A CIEL OUVERT DANS LA PROVINCE DE GUANCASTE, COSTA RICA

## 2. Composition du produit et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (technique %)
Dioxyde de silicium Kieselguhr	Dioxyde de silicium Kieselguhr	Substance active	61790-53-2	-	100

### 2.2. Type de formulation

XX - autre
------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée catégorie 2
Mentions de danger	H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette*. P102 : Tenir hors de portée des enfants*. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation*. P260 : Ne pas respirer les poussières/ aérosols. P314 : Consulter un médecin en cas de malaise. P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. *Requis pour les usages non-professionnels.

## 4. Usage(s) autorisé(s)

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Ruban adhésif contre les punaises de lit

Type de produit	TP18
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	-
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Punaise de lit - <i>Cimex lectularius</i> (nymphes et adulte)

<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur (maisons privatives, appartements, hôtels, maisons de retraite, bateaux de croisières, etc ..) Un ruban adhésif doit être apposé sous ou le long du cadre du lit et dans d'autres zones où des punaises de lit peuvent apparaître, comme derrière les têtes de lit et les plinthes.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Ruban adhésif
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Prêt à l'emploi. Fréquence : après application, la bande reste efficace jusqu'à 12 mois. Un ruban contient 13 g/m <sup>2</sup> de substance active.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels et non professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bandes de 30 ou 100 mètres enroulés, emballées dans des boîtes en carton.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le produit est un ruban adhésif prêt à l'emploi qui est appliqué aux endroits où les punaises de lit sont présentes.
- Fixer le ruban adhésif sous ou le long du cadre du lit et dans d'autres zones où les punaises de lit peuvent apparaître, comme derrière les têtes de lit et les plinthes, créant ainsi une barrière pour les punaises de lit.
- En raison du mode d'action lent du produit, l'efficacité peut être observée après 1 semaine.
- Convient comme mesure d'accompagnement dans le contrôle d'une infestation de punaises de lit :
  - Uniquement pour protéger les lits.
  - Uniquement en cas de faible infestation.
- Il est recommandé que l'identification et le niveau d'infestation des punaises de lit soient effectués par un professionnel de la lutte antiparasitaire.
- L'efficacité peut être réduite à des températures supérieures à 25°C.

**Pour les utilisateurs professionnels uniquement (par exemple, hôtel, maison de retraite, refuge pour sans-abris...) :**

- Le produit peut être utilisé dans le cadre d'une stratégie intégrée de lutte antiparasitaire, pour prévenir une infestation potentielle.
- Vérifier régulièrement les zones traitées.
- Vérifier l'infestation avant utilisation. En cas de début d'infestation, un autre produit à effet curatif doit être utilisé.

## 5.2. Mesures de gestion de risque

- A utiliser uniquement dans des zones inaccessibles aux nourrissons, aux enfants, aux animaux de compagnie.
- Se laver les mains après utilisation.

## 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas d'exposition : appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : en cas d'exposition : appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

## 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver le produit fermé et dans son emballage d'origine.
- Conserver dans un endroit sec.
- Protéger de la lumière directe du soleil.
- Durée de stockage : 24 mois.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

## 6. Autre(s) information(s)

- Le produit contient du dioxyde de silicium/Kieselguhr, pour lequel une AECinhalation pour l'utilisateur professionnel a été fixée et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.